Décision 05-D-73 du 20 décembre 2005

relative à des pratiques mises en œuvre par l'ODA et Havas DOM sur le marché de l'insertion publicitaire dans les annuaires de France Télécom, en Métropole et à la Réunion

Posted on: 16 janvier 2006 | Secteur(s) :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie
Dispositif(s)	Pratique non établie
Entreprise(s) concernée(s)	Office d'Annonces (ODA), Havas Dom (Média Overseas)

Lire

le texte intégral de la décision
134.37 Ko